

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	2 mai 2017	Séance du : 10 mai 2017
	<u>Votes : 40</u>	L'An Deux Mille dix-sept, le dix mai à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 37	Pour : 40	
Absents : 5	Contre : 0	
Représentés : 3	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joël AZAM (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez) représenté par M. Jean COSTES (Salasc).

Absents : M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Georges GASC (Paulhan), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Objet : Action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux – Affectation des subventions d'investissement.

Monsieur VIALA informe les membres du Conseil communautaire que dans le cadre de l'action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux, les communes membres ont formulé les demandes de subventions d'investissement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

Commune	Désignation de la demande	Montant des travaux prévisionnels	Projet incluant accessibilité	Montant de la subvention
VILLENEUVETTE	Réfection de la toiture de la mairie	27 029,00 €	Non	8 180,70 €
VILLENEUVETTE	Création sanitaires publics pour PMR	19 327,00 €	Oui	6 101,00 €
PERET	Aménagement d'une halle aux sports	334 400,00 €	Oui	45 000,00 €
OCTON	Réalisation d'une salle polyvalente	400 000,00 €	Oui	45 000,00 €
SALASC	Réhabilitation du bâtiment pour les associations	24 537,56 €	Non	10 000,00 €
CABRIERES	Travaux aménagement de sécurité RD15	46 110,00 €	Non	23 055,00 €
VALMASCLE	Installation de candélabres a panneaux photovoltaïques	41 690,00 €	Non	20 845,00 €
USCLAS D'HERAULT	Création d'un city stade	44 293,40 €	Non	8 860,00 €
BRIGNAC	Réhabilitation bâtiments communaux et aménagement espaces publics (cimetière, mairie, salle polyvalente et groupe scolaire)	53 645,84 €	Non	18 222,25 €
USCLAS D'HERAULT	Réfection des toilettes publiques	7 781,67 €	Non	3 890,84 €
LIEURAN CABRIERES	Création d'un parking public	5 540,00 €	Non	2 770,00 €
CLERMONT L'HERAULT	Réfection de la toiture de l'école Jean Vilar	300 000,00 €	Non	40 000,00 €

Cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission moyens généraux réunie le 3 mai 2017.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur VIALA, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de l'octroi des subventions d'investissement telles que décrites dans le tableau ci-dessus.

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20170511-2017-05-10-06-DE
Date de télétransmission : 12/05/2017
Date de réception préfecture : 12/05/2017

Jean-Claude LACROIX